

D.U. FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE À LA PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES SYNDRÔMES APPARENTÉS

Responsable Universitaire : Pr B. VELLAS

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle (DES/DESC) en Médecine, Chirurgie Dentaire ou Pharmacie,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA,
- Étudiants de Master 2 en cours d'études dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales.

Formation continue :

- Docteur en Médecine titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteur en Chirurgie Dentaire titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteur en Pharmacie titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Infirmier(e) DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Aide-Soignant(e) DE, Assistante sociale DEASS, Audioprothésiste DE, Diététicien(ne), Éducateur spécialisé DE, Ergothérapeute DE, Orthophoniste DE, Psychologue, Psychomotricien DE, Animateur Centre Réadaptation, Artiste selon cursus : tous titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Usagers des services de soins possédant un diplôme de niveau I à IV et impliqués dans l'amélioration des soins,
- Techniciens et Ingénieurs dans le domaine des technologies et du numérique en santé : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Membre d'association de famille de sujets atteints de maladie d'Alzheimer ou apparentées.

Critères de sélection :

CV + lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)

Nombre de places limité à 25.

La proportion d'aidants familiaux ne dépassera pas 1/3 de l'effectif pour faciliter les interactions entre professionnels et aidants familiaux.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les compétences dans les différents domaines du savoir (connaissances, savoir-faire, savoir être) devant permettre d'optimiser la prise en charge de patients présentant une maladie d'Alzheimer ou un syndrome apparenté. L'étape diagnostique, bien que cruciale, n'est pas une fin en soi.

L'objectif principal est de pouvoir définir un projet cohérent de prise en charge afin de retarder la perte d'autonomie du patient.

Ce but ne peut être atteint qu'à condition de se fixer des objectifs de soin adaptés à chaque stade de la maladie et de privilégier le principe de pluridisciplinarité.

- Intégrer les différents dispositifs de prise en charge et la place de chacun des acteurs autour du patient et de ses proches.
- Se positionner sur le plan éthique et sur le plan de la gestion des risques dans la prise en soins de ce type de pathologie.
- Savoir accompagner les aidants familiaux.

Par ailleurs, dans le cadre de l'université des patients (pour ce type d'affection des aidants), l'objectif est de permettre aux aidants familiaux d'acquérir des connaissances au sujet de la maladie de leur proche, de travailler au partenariat entre soignants et aidants familiaux, et troisièmement formés des aidants familiaux aux parcours et aux interactions dans la formation des soignants.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU*
Examen final écrit
Mémoire écrit de fin de DU avec soutenance orale

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1000 euros

Renseignements :

E-mail : voisin.t@chu-toulouse.fr